

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 38 (1967)
Heft: 10

Nachruf: L'ADIJ en deuil : Henri Farron
Autor: Steiner, René

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIII^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

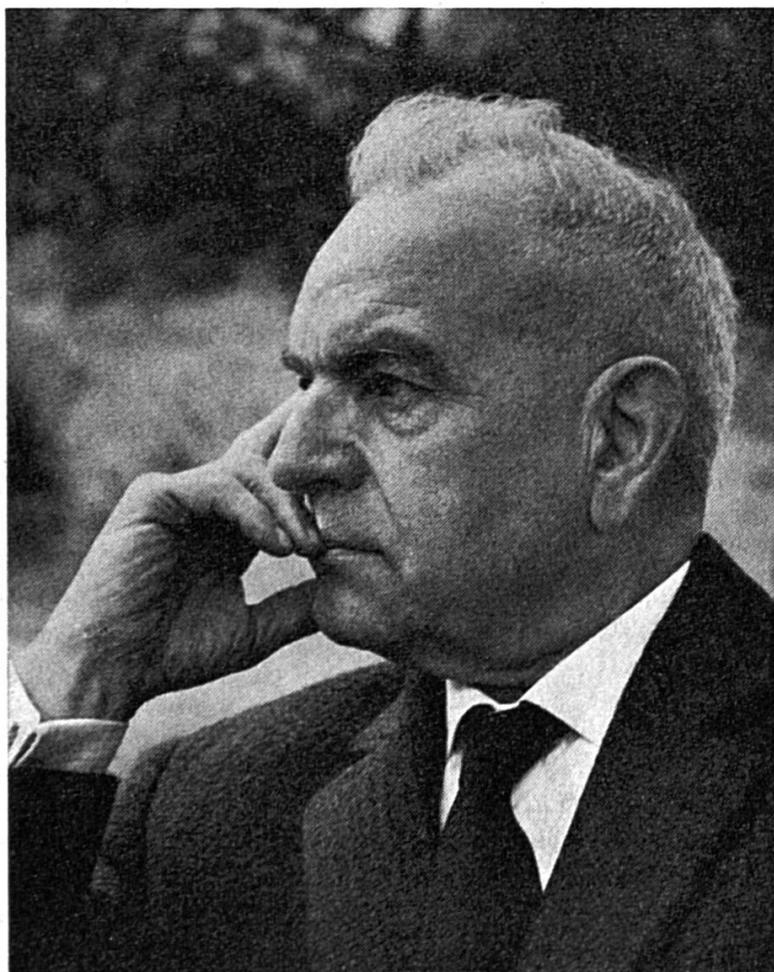
N^o 10 Octobre 1967

SOMMAIRE

† Henri Farron — La Zone urbaine Belfort-Montbéliard — Belfort-Montbéliard : métropole régionale de la porte d'Alsace ? — Le nouveau Technicum agricole suisse a ouvert ses portes — Une nouvelle réserve naturelle dans le Jura bernois : la vallée du Doubs — 75 ans d'améliorations foncières dans le canton de Berne — Le développement du réseau d'oléoducs en Europe — Pour la Semaine suisse — « L'horlogerie demain » — Chronique économique

L'ADIJ en deuil

† Henri Farron



Cliché ADIJ No 578

L'ADIJ est en deuil : le 22 septembre dernier est décédé, dans sa 77^e année, le trésorier de notre association, le colonel Henri Farron, ancien commandant d'arrondissement du Jura.

Né en 1891 à Saint-Imier, Henri Farron fréquenta l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy. C'est à Muriaux qu'il débuta dans l'enseignement, avant d'être nommé instituteur dans son village natal en 1920. En 1930, il était appelé aux fonctions de commandant d'arrondissement, qu'il exerça avec une rare autorité et une grande distinction jusqu'en 1960. Lieutenant en 1912, capitaine dès 1923, major dès 1929, colonel en 1938, Henri Farron commanda notamment le bat. 22 et le rgt. jr. 46.

Innombrables sont, avec l'ADIJ, les associations, institutions et œuvres d'utilité publique qui ont bénéficié de la précieuse collaboration du défunt, qui présida notamment la Section jurassienne du TCS, la Commission routière jurassienne, le Parti libéral-radical jurassien, l'Association suisse des commandants d'arrondissement, la Section de Delémont de la Société suisse des officiers, la Commission de l'Ecole primaire de Delémont, la Commission de surveillance du Foyer jurassien d'éducation, le Club alpin de Delémont, etc. Cette liste, très incomplète, mais déjà étonnamment longue, témoigne de la fructueuse activité du colonel Farron au service de la collectivité. C'est un citoyen d'élite, un homme d'un format exceptionnel, un être droit, courageux, actif et généreux que le Jura vient de perdre.

Voici en quels termes s'est exprimé, au cimetière de Delémont, le jour de l'enterrement du colonel Henri Farron, le président de l'ADIJ, M. René Steiner :

Chère famille en deuil,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec une profonde émotion — je la maîtrise avec peine — que je prends congé aujourd'hui de mon vieux camarade, collaborateur et ami, le colonel Henri Farron.

Il faut que je le fasse publiquement, devant vous tous, qui êtes ses parents, ses camarades, ses subordonnés, ses amis, sans quoi j'aurais le sentiment, insupportable, de n'avoir pas fait mon devoir.

Et si je parle, devant cette tombe qui va, dans un instant, se refermer pour toujours sur celui dont nous prenons congé avec tant de tristesse et de regrets, je m'exprime au nom de l'ADIJ, dont il fut pendant trente-deux ans l'une des chevilles ouvrières, mais aussi au nom de tous ceux qui l'ont aimé et estimé et qui n'ont pas eu de porte-parole aujourd'hui, ses anciens élèves de Saint-Imier, ses collègues, ses soldats, ses administrés, ses camarades d'étude et de service, ses camarades des nombreuses sociétés qu'il a animées de sa joie de vivre.

En parlant de lui, maintenant, je ne l'appellerai pas Henri Farron, mais le colonel Farron.

Du colonel il avait la prestance, le port, la démarche, la tenue, le regard fascinateur et le ton de voix. Extérieurement il évoquait, grâce à une similitude de traits assez prononcée, le général Henri Guisan, du moins pour tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître notre général de plus près. Son physique était celui du chef, qui ne laisse rien à désirer dans sa tenue et dans sa présentation, et qui estime qu'il doit à tous cet effort personnel. Un chef ne peut pas être intérieurement, intellectuellement et moralement, le chef, si extérieurement on pouvait constater un laisser-aller quelconque. Le colonel Farron était le type du chef, c'est pourquoi il restera le colonel Farron pour tous ceux qui l'ont connu.

Dans son for intérieur, il avait des convictions solides. Elles étaient absolues, intangibles, irrévocables. Protestant jusqu'à la moelle des os, libéral convaincu, attaché à l'unité cantonale sans faiblesse, il était très réservé dans les manifestations extérieures de ses convictions. Son libéralisme était aussi l'expression de la tolérance. Le chef qu'il a été de tous les soldats jurassiens, en tant que commandant de troupe et de commandant d'arrondissement, lui dictait cette réserve. Il admettait que l'on pût avoir d'autres convictions, religieuses et politiques, et il ne jugeait pas les autres selon leurs convictions mais selon leur valeur d'homme. Il avait des amis de toutes tendances et de toutes opinions, à condition que ces hommes méritent sa confiance, en tant que citoyens attachés à notre idéal suisse.

Le colonel Farron est entré en 1935 au Comité directeur de l'ADIJ pour y assumer les fonctions de trésorier. Trois jours avant sa mort il m'écrivait, de son lit d'hôpital, qu'il avait emporté avec lui les papiers de l'ADIJ afin d'être à jour dans l'expédition des affaires. Il est donc parti en plein travail et il n'aurait pas supporté que ses ennuis physiques nuisent à l'accomplissement de sa tâche. Je tiens beaucoup à relever ce détail, car il illustre bien ce qu'était cet homme. Un homme qui plaçait son devoir au-dessus de ses aises, jusqu'à la fin, jusqu'au moment où la mort, l'appelant, il répondit « présent », en regrettant de ne plus pouvoir rectifier sa position et de se trouver dans une tenue qui n'était pas d'ordonnance.

Le colonel Henri Farron, notre camarade, notre ami, notre collaborateur, n'est plus. Mais dans nos cœurs et dans notre souvenir, il restera vivant et au nom de tous ceux qui voudraient aujourd'hui lui serrer une dernière fois la main, je lui dis : Au revoir, mon colonel, et merci.

René STEINER, président de l'ADIJ